

Enseigner les arts et la culture

L'éducation artistique et culturelle est aujourd'hui dans une situation paradoxale. Personne ne semble remettre en cause son bien-fondé, les avancées dont le système éducatif a bénéficié en son nom. Mais, dans le même temps, les priorités ont changé, d'autres questions éducatives ont émergé dans le champ de la communication et du débat politique.

L'éducation artistique et culturelle se repense à travers la grille de lecture du socle commun, elle s'articule aussi à des enseignements artistiques en profonde rénovation, qui redéfinissent leurs programmes et leurs territoires. Sujet par essence interministériel, l'éducation artistique et culturelle est en prise directe avec l'amicale rivalité des ministères de l'Éducation nationale et de la

l'éducation mobilisés. Des structures ambitieuses avaient été conçues et mises en place, maillant le territoire de pôles nationaux de ressources fédérant des structures culturelles, des IUFM et des CRDP dans douze domaines identifiés allant des musiques actuelles au design, de la danse aux arts du cirque en passant par le théâtre ou les arts du goût. Outre la « mission », de nombreux emplois jeunes hautement qualifiés avaient été mis au service de la mise en place et de l'alimentation du projet dans les trente et une académies du pays. Une politique d'édition de ressources en ligne – comme la carte des ressources culturelles –, des coéditions ambitieuses permettant d'atteindre, à travers le double réseau des librairies des CRDP et des librairies privées, la cible large de la communauté éducative, avait été mise en place. L'essentiel de ces dispositifs demeurent largement portés par le réseau des CRDP et le CNDP dans son ensemble, autour de son département « Arts et culture ». En effet, ce moment de forte tension passé, il y eut peut-être comme un malaise d'après festin, des sentiments d'abandon, des bilans mitigés, des procès en légitimité. Il est donc devenu un mythe pour certains, un objet de rancœurs pour d'autres, dans tous les cas un moment fort qui doit devenir un objet d'étude pour en dépasser les éventuelles faiblesses et en inscrire durablement les effets positifs.

L'institution a d'ailleurs fait preuve d'une encourageante maturité en reprenant les principaux acquis de cette période à travers divers plans de relance depuis celui de janvier 2005.



■ Jean-Jacques PAYSANT

Culture, les intérêts croisés des enseignants, des intervenants artistes et des structures culturelles.

Le plan de cinq ans pour les arts et la culture à l'école voulu par Jack Lang et Catherine Tasca en 2001 reste un moment de référence. Nécessairement exposé à la critique étant donné le calendrier très politique et ultra-rapide de sa mise en place ainsi que l'étendue de son ambition : la généralisation des pratiques culturelles à l'école à l'ensemble du territoire.

Un objectif avait été assigné au système éducatif : reprendre à la base la question des publics des structures culturelles et la question des pratiques culturelles, dans son acception la plus large, par la mise en place d'un plan volontariste d'éducation. Des moyens totalement étonnants par rapport à la parcimonie habituelle de l'institution en ces matières avaient été débloqués, des talents extérieurs au monde de

Cependant, parallèlement à ce consensus diffus, à l'engagement fort et inscrit dans la durée d'un grand nombre d'acteurs, enseignants ou militants associatifs, des mises en perspective, en critique même se font jour au sujet des bienfaits de l'éducation artistique et culturelle. Convictions contre convictions, vérités contre vérités, les conditions d'un débat ouvert sont plus que jamais réunies.

Le récent colloque international sur les effets de l'éducation artistique et culturelle a dressé un tableau extrêmement contrasté de la situation¹.

ÉVALUER LES EFFETS DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ?

On peut s'interroger sur le courant évaluatif anglo-saxon à l'œuvre derrière le programme de ce colloque. Les paradigmes de la gestion des entreprises du CAC 40 au service de la pédagogie, le culte de l'indicateur, du résultat mesurable appliqué au registre des effets de l'art sur la personne peuvent prêter à sourire...

Mais, même si la preuve par IRM des bienfaits de la musique sur le cerveau est contestable, même si l'usage de l'art comme auxiliaire de l'harmonieuse intégration dans la communauté scolaire relève plus de la manipulation simple que d'une pédagogie respectueuse des êtres, puisqu'il s'agit du bon usage des fonds publics, la question demeure essentielle. Les politiques d'enseignement, de généralisation de l'éducation artistique et culturelle engagent la responsabilité de l'État. L'obligation de rendre compte de l'usage des budgets alloués, la réorganisation de la dépense publique réaffirmée par la Lolf, la dévolution de responsabilités de plus en plus nombreuses aux collectivités territoriales imposent des évaluations, des chiffrages.

Les conclusions de quelques intervenants, la mise en perspective d'Emmanuel Fraisse, directeur du comitè scientifique, et la synthèse de Jean-Marc Lauret ont eu l'intérêt d'interroger le consensus implicite sur les effets positifs *a priori* de l'éducation artistique et culturelle. Les effets de l'exposition aux œuvres de l'esprit, d'une pratique artistique, sur la vie des gens s'avèrent extrêmement difficilement mesurables selon des critères largement partagés.

De nombreux intervenants du symposium de Beaubourg ont rappelé l'instrumentalisation de l'art par les tyrannies antiques et modernes. L'éducation libérale délivrée aux

citoyens athéniens structurait une société profondément inégalitaire.

Cette remise en cause parfois joyeusement iconoclaste du consensus sur les effets positifs par nature de l'éducation artistique et culturelle nous oblige donc à revenir très précisément sur ce qui fonde l'intuition profonde que nous avons qu'enseigner, c'est faire accéder les générations de femmes et d'hommes en formation à une qualité d'humanité.

DONNER EN PARTAGE UNE CULTURE HUMANISTE

S'il fallait esquisser une argumentation en trois points sur la nécessité de replacer la dimension artistique et culturelle au cœur des enseignements, elle pourrait se décliner ainsi :

- Un des objectifs assigné à l'éducation artistique et culturelle est la formation du jugement. Former le jugement, c'est savoir argumenter, hiérarchiser sa pensée, vivre ses émotions et les mettre à distance. Faire preuve d'empathie, puis affirmer des positions dans le respect des autres. Mettre un jeune en situation de création, c'est lui proposer un cadre et des règles à l'intérieur desquelles il devra opérer des choix, les argumenter éventuellement devant des pairs, les assumer personnellement et dans le regard des autres. Les règles n'y sont jamais abstraites, elles sont celles des possibilités de la voix, du corps, de la matière, des technologies à apprivoiser. Danser, prendre une photo, chanter, incarner un autre sur une scène, aller à la rencontre d'un spectacle, d'une œuvre, d'un lieu de culture, s'informer, argumenter, il y a là un programme d'éducation à la liberté. On est bien loin des soupçons de frivolité, du dédain sur le supposé supplément d'âme que l'art apporterait à l'école. Il s'agit bien d'inscrire dans le projet de l'école un accompagnement vers la liberté, de donner les moyens d'échap-

■¹ « Évaluer les effets de l'éducation artistique et culturelle », symposium international de recherche sur l'éducation culturelle et artistique organisé à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de la Culture et de la Communication, les 10, 11 et 12 janvier 2007 au Centre Georges-Pompidou, à Paris.

per aux conditionnements quels qu'ils soient, de fournir les outils pour participer activement, de façon créative et responsable, au monde dont ils héritent : de faire éclore à leur propre liberté les jeunes citoyens.

- Chacun sait combien l'accès à la culture est inégal. Il y a là une donnée mesurable, constatable. Même si le « dépassement » de Pierre Bourdieu semble aujourd'hui à la mode, qu'on lui oppose les travaux de Bernard Lahire comme rendant compte d'une complexité allant au-delà du supposé manichéisme d'une sociologie militante, la réalité est là. Elle est complexe, mais elle est là : l'accès à la culture et aux pratiques artistiques reste prodigieusement inégalitaire aujourd'hui et dépend encore largement des origines socioculturelles des élèves. Or les enseignants, les praticiens de terrain savent combien les apprentissages les plus complexes sont étroitement dépendants de la motivation de celui qui apprend, de la balance entre l'effort consenti et la récompense escomptée, de l'utilité perçue de l'investissement personnel. Apprendre à nager, à faire du vélo, on en voit tout de suite les avantages possibles, les jubilations promises. Mais apprendre à lire quand personne ne vous a entrouvert la porte vers les univers merveilleux cachés entre les pages des livres, cryptés dans l'accumulation des caractères, quel sens cela peut-il avoir ? L'éducation artistique et culturelle ouvre au contexte indispensable qui donne sens aux apprentissages, suscite le désir d'apprendre, justifie l'effort. Elle est donc par essence nécessaire pour tous, et encore plus pour ceux qui n'en sont pas héritiers.

- Chanter, danser, peindre, apprendre par cœur un texte puis le dire, des activités qui nous renvoient à des grandes constantes de l'humanité nous mettent en dialogue avec d'autres hommes, nous en font partager les chagrins et les espoirs, les interrogations et les fulgurances. Percevoir de l'intérieur ce qu'est une démarche artistique, par des pratiques et une réflexion informée sur cette pratique, nous fait vivre pleinement notre appartenance à

cette espèce singulière de mammifères à laquelle nous appartenons. Une espèce qui sait si bien faire le pire, mais qui donne le meilleur d'elle-même à travers les arts. Donner accès à cela, ouvrir ces portes-là contribuent certainement à reprendre par le haut la question des enfermements tribaux et communautaires. La fraternité ne se décrète pas, elle se vit, elle se ressent.

Il y aurait là un programme incontestablement républicain. Enseigner les arts et la culture, c'est donner corps à la devise de la République, c'est permettre aux abstractions que sont la liberté, l'égalité et la fraternité de s'incarner.

Il y a toujours à reprendre la question de la formation des enseignants, à nourrir leurs propres convictions en leur offrant cet accès à la culture le plus largement possible. Il y a aussi à réinventer un temps scolaire différent, à instaurer une porosité plus grande entre le temps scolaire et le hors temps scolaire, une meilleure utilisation des locaux publics...

Le socle commun offre une opportunité historique pour pérenniser les avancées de ces dernières années. Transposition d'une directive européenne, le socle est traversé par le projet de donner en partage une culture humaniste aux jeunes bénéficiaires de la scolarité obligatoire. Il reste à décliner ce texte réglementaire dans le réel et dans le quotidien. Si le tournant est pris, il sortira définitivement la question de l'éducation artistique des représentations dépassées qui en faisait au pire un supplément récréatif, au mieux un instrument au service de l'harmonie scolaire. Avec le socle, l'éducation artistique et culturelle devient potentiellement le lien fort qui donne sens à un projet partagé d'éducation à l'échelle européenne. ■

■ JEAN-JACQUES PAYSANT est directeur du département « Art et culture » du SCEREN-CNDP.

